

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MONTAGNE

7. RUE LA BOÉTIE - PARIS (8<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : ANJOU 54-45

PARIS, LE 1er Juillet 1947.

Mon Cher Camarade,

Syndicat des Guides.-

Je serais heureux de savoir où vous en êtes pour la constitution du Syndicat des Guides du massif des Ecrins. Je crois qu'il serait vraiment utile d'aboutir à quelque chose dès cette année.

A la réflexion, je me demande s'il ne serait pas plus simple, pour aboutir plus rapidement, de prendre non pas le massif des Ecrins, comme base du Syndicat, mais le découpage administratif, c'est-à-dire le Département et de faire deux Syndicats : un pour l'Isère, un pour les Hautes Alpes, étant entendu qu'une liaison serait établie entre les deux pour l'élaboration des tarifs.

Mais cette réflexion est une réflexion faite à Paris et qu'il faudrait juger sur le terrain, car elle mérite d'être sérieusement pesée.

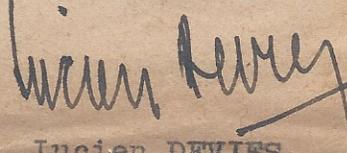
Comme je n'irai pas avant quelque temps en Dauphiné et que c'est pendant la saison d'été qu'il convient de négocier, je vous suggère avant d'aller plus loin, d'en parler avec M. DODERO, Président du Comité régional du Dauphiné de la F.F.M., avec Lucien AMIEUX, avec notre camarade GERMAIN, avec M. GEORGES si possible, (Président de la section de Briançon du C.A.F.) et avec tous autres dont l'avis serait intéressant.

Voudriez vous me faire part dès que possible de ce qui en résulte.

Si ces conversations montraient une solution jugée bonne par toutes les personnalités, il conviendrait de tirer ensuite tous dans le même sens.

Croyez, mon cher camarade, à mes sentiments les meilleurs.

Un Vice-Président



Lucien DEVIES.

C'est l'avis de  
J. A. Carré

J. A. Carré

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MONTAGNE

7. RUE LA BOÉTIE - PARIS (8<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : ANJOU 54-45

PARIS, LE 2 Juillet 1947.

Mon Cher Camarade,

Tarif des Guides.-

Nous voici au 2 Juillet, et la Préfecture de l'Isère n'a toujours pas pris de décision concernant le tarif des guides du Massif des Ecrins.

A la réflexion et dans le climat actuel, l'attitude de la Préfecture va causer une pagaille considérable et un mécontentement chez les guides.

D'une part, les guides savent ou doivent savoir que le tarif proposé l'an passé à la Préfecture n'est pas homologué et n'est pas valable, mais ce refus d'homologation est venu après la saison, alors qu'en fait le tarif avait été appliqué.

Faute de décision de la part de la Préfecture, aucun nouveau tarif n'a été communiqué aux guides.

Si la Préfecture homologue le nouveau tarif, en baisse par rapport à celui appliqué en fait l'an passé, il faudra un certain temps pour le diffuser, si bien que les guides ne le recevront qu'en cours de saison. Pour eux, il se traduira, non en droit mais en fait, ce qui seul compte à leurs yeux, par une baisse, alors que depuis un an la vie a augmenté. Et je crains que les guides aient tendance à ne pas appliquer ce tarif qui sera homologué et que nous irons de ce fait, par la faute de la Préfecture, à un conflit entre la Préfecture et la F.F.M. d'une part, les guides d'autre part. D'autant, qu'ils connaissent les hausses qui ont été accordées à diverses professions de puis un an.

Ces réflexions sont faites sans contact avec les guides. Si elles correspondent à une juste appréciation des faits, vous êtes mieux placé que moi pour en juger. Voudriez vous en parler avec M. DODERO, Président du Comité Régional du Dauphiné de la F.F.M. pour recueillir son avis et voir avec lui comment il serait possible d'agir auprès de la Préfecture pour faire homologuer, non le tarif présenté cette année, mais le tarif proposé l'an passé (et refusé par la préfecture). Pour ma part, je ne vois que cette solution pour ne pas créer de désordre.

.../

M. GOOTAGNY  
Cultivateur  
Bessans

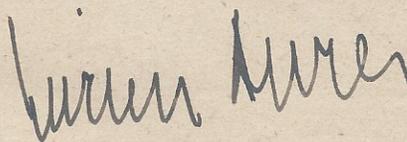
Les guides appliquent le tarif 1946. Voir à la Préfecture pour demander que le tarif appliqué soit celui de 1946.

V/M. Dodero

Rue de la Boétie

1...  
Je n'ai pas besoin de vous souligner l'urgence  
de cette affaire et vous prie de croire, mon cher Camarade,  
à mes sentiments les meilleurs.

Un Vice-Président



Lucien DEVIES.

Monsieur J.A. CARREL.

*Lucien Devies*